

Journal de Roubaix

DIRECTRICE-PROPRIÉTAIRE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

10 CENTIMES
LE NUMÉROBureaux et Rédaction : ROUBAIX, Grande-Rue, 71
TOURCOING, 37, rue CarnotLes Annonces et les Abonnements sont reçus
71, Grande-Rue, à ROUBAIX
et 47, rue Le Peletier, à PARIS

L'Allemagne responsable de la guerre

Les quatre années de l'Occupation allemande

DOCUMENTS & RÉCITS

LIRE, à la QUATRIÈME PAGE, la suite intéressante du récit des événements qui ont marqué les premiers jours de l'occupation allemande dans les villes de notre région.

LA RESPONSABILITÉ de l'Allemagne dans la Guerre

PREUVES INDÉNIABLES MENSONGES ET SECRETS UNE SANCTION

Le comte Lerchenfeld, président du Conseil des ministres bavarois, a établi que le gouvernement allemand a connu dès le début les intentions de l'Autriche-Hongrie et qu'il a été renseigné d'avance sur le contenu de l'ultimatum destiné à la Serbie. Or, le Livre blanc du chancelier Bethmann déclare textuellement : « Nous n'avons pris aucune part aux préliminaires. » Le 21 juillet, M. de Jagow disait à M. Jules Cambon et au chargé d'affaires russe « qu'il ignorait absolument le contenu de cette note ». Le gouvernement allemand a donc menti obstinément. Comme dans le cas de l'Autriche-Hongrie, ce mensonge est une preuve supplémentaire et une circonstance aggravante de sa culpabilité. Les choses peuvent-elles en rester là ?

Non seulement l'Allemagne a connu et approuvé les intentions de l'Autriche-Hongrie, mais elle a excité le gouvernement austro-hongrois qu'elle trouvait encore trop hésitant : « On aurait préféré que l'action contre la Serbie ne se fit pas attendre si longtemps », écrivait le comte Lerchenfeld. L'Allemagne poussait si vivement à la guerre qu'on en était presque gêné à Vienne. M. Zimmermann avait l'impression qu'à Vienne on fut presque désagréablement surpris de voir que Berlin ne donnait pas des conseils de prudence...

C'est exactement le contraire de ce que le chancelier Bethmann a toujours prétendu. Dans son discours du 19 août 1915 et dans celui du 9 novembre 1916, il a même lu des télégrammes, envoyés par lui à Vienne dans les derniers jours de juillet 1914, pour faire croire que l'Allemagne eût voulu retenir l'Autriche-Hongrie.

Ainsi c'est à tête reposée, longtemps après la période critique, que le gouvernement allemand persistait à attribuer faussement une attitude qu'il n'a jamais eue. Quels secrets avait-il à cacher, pour mentir avec tant de persévérance ? Ces secrets, va-t-on les laisser dormir ?

Derrière les révélations de Munich, on entrevoit une foule d'autres mystères. Il faut que tous les documents soient connus. Il faut que les coupables, dit le « Temps » s'expliquent publiquement, les uns devant les autres. Il faut que chacun soit condamné suivant ses œuvres. Puisque le gouvernement de Berlin n'a pas voulu entreprendre cette tâche, il faut en charger une Cour internationale de justice. On a inscrit dans l'armistice la réparation des dommages. Pourquoi n'inscrirait-on pas le châtiement des coupables dans les préliminaires de paix ?

LA MARCHÉ des Troupes alliées

DU LUXEMBOURG EN ALLEMAGNE (Officiel français) 26 nov. (23 h.)

Les armées françaises, achevant de traverser le Luxembourg, ont atteint aujourd'hui la frontière allemande à l'Est de Weiswampach et Heinerscheid. A Redange, une réception chaleureuse a été faite par la municipalité au Général commandant la 48^e division entrant dans la ville.

Les premières troupes françaises à Bruxelles

Paris, 27 novembre. — Bruxelles a fêté, ce matin, les premières troupes françaises traversant la ville. La division d'infanterie, ayant à sa tête le général Barnon, entra par la chaussée Ninove, défila par le boulevard Régent, devant la légation de France. Fantassins, cavaliers, artilleurs, sapeurs, avançaient au milieu des fleurs, des vivats, des chants et de la « Marseillaise ».

Le général Degoutte assistait au défilé, à côté du ministre ; il fut vivement acclamé.

Le général Gérard, commandant la 5^e armée, fit son entrée officielle dans Haguenau, cette après-midi, à la tête de ses troupes. Il fut accueilli avec enthousiasme.

La Conférence des Etats confédérés à Berlin

Ebert et Solf continuent à se plaindre des termes de l'armistice

Berlin, 27 novembre. — La conférence des Etats confédérés s'est ouverte au palais du chancelier.

M. Ebert a ouvert la séance par un discours dans lequel il a déclaré notamment que lorsque le gouvernement actuel avait pris le pouvoir il s'était trouvé devant un immense amas de ruines.

Maintenant la république sociale a pris la place de la monarchie ; la première tâche du gouvernement est de rétablir promptement la paix, d'assurer le fonctionnement de la vie économique. Ce qui peut sauver l'Allemagne, c'est une paix préliminaire. Si les conditions de l'armistice ne sont pas modifiées bientôt, les pires conséquences en résulteront pour l'Allemagne.

M. Solf a exposé la situation de l'Allemagne vis-à-vis de ses anciens adversaires, notamment de la France, et s'est plaint de l'absence de pitié que l'on témoigne à l'Allemagne ; il a demandé que l'assemblée décidât la convocation aussi rapide que possible de l'Assemblée nationale.

M. Erzberger a présenté ensuite un rapport sur les conditions de l'armistice.

L'assemblée a discuté ce rapport.

La Situation du Kaiser

Le point de vue hollandais

Londres, 27 nov. — Répondant à l'observation de l'Entente demandant l'internement du Kaiser, en qualité de chef de l'armée allemande, le gouvernement hollandais maintient que le Kaiser, ayant abdiqué, ne peut être considéré comme appartenant à l'armée et ne pouvait, par conséquent, être interné. Il assure qu'il a reçu de Solf une note annonçant l'abdication. Le Gouvernement hollandais ajoute qu'il exerce une surveillance rigoureuse sur l'empereur qui ne peut quitter le territoire hollandais.

AU CONSEIL DES MINISTRES

POUR LA REPRISE de la Vie industrielle

Un ministère de reconstitution industrielle remplace le ministère de l'armement M. Loucheur le dirigera

Paris, 26 novembre. — Le Conseil des Ministres, réuni à l'Élysée sous la présidence de M. Poincaré, a décidé la transformation du ministère de l'Armement en ministère de la Reconstitution Industrielle dont M. Loucheur conserve la direction.

Ce ministère devra notamment assurer, en liaison avec les ministères intéressés, le développement de nos productions industrielles de toute nature et la répartition des commandes à passer par les divers ministères en accord avec eux. Il participera à la préparation des projets concernant la productivité nationale.

Est rattaché à ce ministère l'office de reconstitution industrielle des régions libérées.

Un crédit de deux milliards pour donner du travail au personnel des usines de guerre

M. Klotz, ministre des Finances, a été, autorisé par le Conseil à déposer un projet de loi qui a pour objet de faciliter l'adaptation aux circonstances nouvelles des usines ayant travaillé pour la défense nationale. Ces établissements seraient appelés à recevoir immédiatement, à valoir sur des programmes généraux dont le Parlement sera incessamment saisi, des commandes importantes pour l'administration des P. T. T., pour la reconstitution de la marine marchande et en vue de fournir à la culture les machines agricoles qui lui font défaut. En outre, le ministre de l'Armement mettrait en fabrication des objets et outillages divers dont le pays se trouve démuné.

Les engagements de dépense qui seront ainsi soumis aux Chambres s'élèvent au total à environ deux milliards et permettront d'assurer la continuité du travail dans les usines de guerre.

UN MANIFESTE DES SOCIALISTES PATRIOTES

Le groupe des députés socialistes, connu sous le nom de groupe des « quarante » — bien qu'il comprenne actuellement quarante-quatre membres, par suite de l'adhésion de MM. Albert Thomas, Delory, Inghels et Rogheboom — vient de rédiger un manifeste qui sera adressé à tous les travailleurs.

Les signataires de ce manifeste rappellent qu'ils se sont donnés de tout leur cœur de patriotes et de socialistes à la défense de la patrie.

Pendant ce temps, ajoutent-ils, que faisaient les socialistes minoritaires ? Ils réclamaient en 1915 la paix immédiate sur les bases du « statu quo ». Ils faisaient campagne

contre la conscription anglaise. Plus tard, ils trouvaient des excuses aux bolchevistes, agents conscients ou inconscients de l'Allemagne. Enfin ils regrettaient l'entrée en guerre des Etats-Unis.

Ce manifeste se termine par un appel à « tous les socialistes qui n'ont pas perdu le sens des réalités » pour qu'ils adhèrent à la nouvelle organisation.

Félicitations aux Cheminots Français

Paris, 26 novembre. — M. Clavelle a adressé aux cheminots français une proclamation félicitant le personnel des railways qui assura jour et nuit, pendant quatre ans, dans les transports militaires et commerciaux, dans des conditions particulièrement difficiles, souvent périlleuses, avec un dévouement et une discipline digne de sa réputation corporative. Ils prirent largement part à la victoire et méritent, pour tous les degrés de la hiérarchie, les plus grands éloges.

Le prix des charbons industriels

Paris, 26 novembre. — Le Ministre de l'Armement a prescrit des mesures abaisant, à partir du 1^{er} décembre, le prix des charbons industriels de 30 à 40 %. Cette baisse aura une répercussion heureuse sur le prix des principales matières premières : fers, aciers, chaux, ciments, dont va dépendre l'essor rapide de l'industrie.

Le retour des prisonniers civils

Les Allemands

leur ont fait subir de mauvais traitements

Depuis quelques jours, des milliers de prisonniers civils rentrent de Belgique.

La plupart sont des arrondissements de Lille, Cambrai, Douai, Valenciennes et il en est de tous les âges. Depuis plusieurs années arrachés à leurs familles, ils ont été les esclaves des Allemands dans des compagnies de discipline, qui viennent d'être libérés. Ils sont braves, fatigués, dégoûtés et arrivent mourant de faim.

Un d'eux, âgé de 18 ans, a raconté les souffrances que les Allemands leur ont fait subir :

« Incorporé dès 1915 à la 2^e compagnie de discipline, ainsi que beaucoup de ses camarades, il fut envoyé sur le front à Lens, sous la surveillance de sous-officiers prussiens qui, le revolver au poing et la trique à la main, exigeaient d'eux un travail considérable, réprimant à coups de bâton la moindre défaillance.

Pendant trois années ces malheureux enfants furent employés aux travaux les plus dangereux, presque en première ligne, sous le feu continu de nos batteries, creusant des tranchées, construisant des abris bétonnés, préparant les réseaux de fils de fer, transportant les munitions. Hélas, plus d'un succomba à la tâche, tué par nos obus, ou anémié par la mauvaise alimentation.

D'autres voulurent se soustraire à cet esclavage, mais ce fut une répression atroce ».

Le Ravitaillement des Régions Libérées

Dans un article consacré à la situation précaire dans laquelle on laisse les régions libérées, les « Débats » disent que l'Etat ne permet pas aux initiatives privées de fonctionner, et qu'il est lui-même incapable d'accomplir efficacement la tâche qu'il interdit aux autres.

On nous dit, ajoute notre confrère : Ce ne sont pas les denrées qui manquent, ce sont les moyens de communication pour en assurer l'arrivée régulière aux points de distribution. Evidemment, les chemins de fer sont encore insuffisamment rétablis, mais, en attendant mieux, que n'emploie-t-on les innombrables automobiles et camions qui restent oisifs ? Faut-il indiquer où il s'en trouve des sections entières d'immobilisés ? Les conducteurs eux-mêmes sont confus de se sentir inutiles alors qu'on aurait tant besoin d'eux. On ne manque pas d'essence, car où la gaspille surabondamment dans une foule de dépôts où l'on n'a rien d'autre à faire que de se promener. Ici encore il nous serait facile de mettre les points sur les i.

Comment veut-on que des gens à qui tout continue à manquer, comme du temps des Allemands, prennent patience ?

Nous ne nous excuserons pas d'insister aussi vivement. Ce n'est pas dans un mois, dans une semaine, ni même demain qu'il faut s'occuper de tout cela, c'est aujourd'hui même, et ceux qui ne le comprennent pas, ceux qui ne font pas en cette affaire tout leur devoir, devraient y être rappelés sans ménagement pour personne, ou remplacés, si c'est nécessaire, par de plus zélés.

LES BRASSERIES DES RÉGIONS LIBÉRÉES

Paris, 27 nov. — L'« Officiel » du 27 novembre publie que 100 brasseries des régions libérées qui fonctionnaient en 1913, auront désormais un droit de répartition effectif d'orge ou de malt suivant l'importance de leur production. Ce décret contient des dispositions en faveur des établissements qui ouvrirent pendant la période de janvier 1915. Pour favoriser la reconstitution des industries